



Journée d'information

Troubles psychiques

Psychoses

Schizophrénie

Bipolarité

Dépression

TOC

Découvrir, acquérir des repères, pour aider son proche malade

Identifier les ressources disponibles localement

Face à l'émergence de troubles psychiques, la famille est confrontée à l'imprévisibilité et à l'étrangeté de la maladie.

Une mère, un père, une sœur, un frère, un conjoint ou encore un enfant se retrouvent soudain en position d'aidant.

La journée « Troubles psychiques » est destinée aux proches de malades psychiques souhaitant s'informer sur les maladies mentales et sortir de l'isolement en rencontrant d'autres proches de malades.

Les objectifs

- ▶ Acquérir des repères se rapportant aux maladies psychiques
- ▶ Comprendre ce qu'est le handicap psychique et son impact dans le quotidien des malades
- ▶ Connaître l'organisation de l'offre de soins
- ▶ Identifier les ressources disponibles (structures et dispositifs)
- ▶ Prendre conscience que les aidants ne sont pas seuls face à leurs difficultés
- ▶ Reprendre espoir et découvrir que l'on peut devenir aidant familial

Le contenu

- ▶ Les principales maladies psychiques, leurs symptômes et leur impact dans la vie quotidienne
- ▶ Définition du handicap et spécificités du handicap psychique
- ▶ Les différentes offres de soins
- ▶ Les différentes structures sanitaires, médico-sociales et associations œuvrant dans le champ de la psychiatrie au niveau local.
- ▶ Le rôle et les actions de l'Unafam pour accompagner l'entourage du malade.

Organisation et animation

Les participants s'inscrivent auprès de la délégation Unafam la plus proche. La participation est gratuite et il n'y a aucune obligation d'adhésion à l'association.

La formation dure une journée. Elle est animée par un professionnel de la santé (psychologue, infirmier psychiatrique, psychiatre), spécialiste des maladies psychiques et un bénévole de l'Unafam, concerné par la maladie d'un proche.

Les approches du professionnel et du bénévole sont complémentaires. Ainsi, le professionnel intervient sur la description des pathologies et leurs symptômes. Quant au bénévole, il aborde l'organisation sanitaire, médico-social et associative au niveau local. De plus, il est en mesure de comprendre les situations et les émotions exprimées par les participants puisqu'il partage avec eux des « expériences communes ».

Pour vous inscrire :**Unafam****12 Villa Compoint 75017 Paris****Ecoute-famille : 01 42 63 03 03****www.unafam.org**

L'Unafam est une association nationale, composée de familles concernées par la maladie psychique d'un proche. Reconnue d'utilité publique, elle est présente dans tous les départements.

La formation « Troubles psychiques » est organisée par les délégations départementales ou régionales de l'UNAFAM. Une équipe nationale coordonne et soutient les formateurs professionnels et bénévoles, engagés au côté de l'association pour aider les familles et les proches de malades psychiques.

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie accorde une subvention pour cette action au titre de l'aide aux aidants familiaux.